

Hors-thème

Enseigner la francophonie¹ en classe de FLE : pourquoi et comment ?

**KOMATSU Sachiko
DELMAIRE Gilles
Université de Tsukuba**

**Institut franco-japonais de Tokyo – Université Sophia
skomatsu@sakura.cc.tsukuba.ac.jp
gilles_delmaire@hotmail.com**

L'enseignement du français ne serait-il pas très (ou trop) centré sur la langue et la culture franco-françaises ? Nos méthodes et manuels traitant pratiquement toujours de sujets français en sont la manifestation la plus visible. Nous, enseignants natifs français, ou japonais ayant suivi des études françaises comme formation et comme spécialité, n'envisageons-nous pas comme allant de soi les références constantes et quasi-exclusives à la France et à sa civilisation ? N'abordons-nous pas suffisamment dans nos classes de langue les mondes francophones autres que la France ?

Partant de ces questions, nous aimerions après un état des lieux nous demander si et pourquoi cela vaut la peine d'introduire la dimension de la francophonie en cours de FLE. Nous réfléchissons ensuite à la façon concrète de le faire.

1. Place de la francophonie dans les cours de FLE

1.1. Place de la culture franco-française dans l'enseignement du français au Japon

En effectuant un tour d'horizon de l'enseignement du français au Japon, force est de constater, en ce qui concerne le contenu culturel des cours, la prédominance de la France sur les autres pays francophones. Nous allons présenter ici quelques exemples qui illustrent bien cette réalité.

Tout d'abord, parlons des manuels destinés à l'apprentissage du français publiés au Japon. La très grande majorité reste, pour ce qui est des aspects culturels, centrée sur la

¹ Nous entendons par « francophonie » les pays de langue française, y compris la France et non pas les institutions qu'on écrit d'habitude « Francophonie » avec une majuscule. Cf. chapitre 1 « Francophonie et francophonie », Michel Tétu, *Qu'est-ce que la francophonie ?*, Hachette, 1997.

France. Leurs titres représentent une des manifestations les plus visibles de cette polarisation. Nous pouvons citer par exemple : *Aimez-vous la France ?*, *Hexagone*, *Bonjour Paris*... De même, on retrouve systématiquement dans l'iconographie en couverture et à l'intérieur de ces publications des drapeaux tricolores, monuments hexagonaux, cartes de France ou de Paris... Ces cartes figurent d'ailleurs sur la page de garde des dictionnaires français-japonais publiés au Japon.

Cette domination de la culture française se retrouve dans la perception qu'ont les étudiants de leur enseignement. Durant les cours de français, si 93 % d'entre eux déclarent² entendre parler « souvent » ou « parfois » de la France et de sa culture, le pourcentage tombe à 39 % quand il s'agit des autres pays de la francophonie. Les enseignants de langue semblent donc lorsqu'ils abordent des sujets culturels insister plus sur la France. Plusieurs facteurs nous semblent expliquer ce phénomène.

1.2. Raisons de la prédominance française

Si elles sont multiples, nous pouvons en dégager deux principales. Évoquons tout d'abord le prestige dont la France et sa culture jouissent traditionnellement, en particulier dans les domaines intellectuels, culturels et la diplomatie. La France a par exemple vu naître en son sein de nombreux chef-d'œuvres littéraires. Depuis le début des études françaises au Japon, le patrimoine culturel et artistique de la France a constitué le sujet d'étude privilégié des enseignants et chercheurs japonais, ceux-là même qui assurent l'enseignement de la langue de Molière aux étudiants.

Rien d'étonnant donc à ce qu'ils aient tendance à privilégier la culture hexagonale. D'autre part, ils ont pour la plupart effectué au moins une partie de leurs études en France ou reçu une formation dans ce pays. Enfin, la grande majorité des professeurs de français non japonais étant français, on peut imaginer qu'ils ont plus tendance quand il s'agit des questions culturelles à parler de ce qu'ils connaissent bien : leur propre pays. Cependant, si la France reste une référence intellectuelle pour les professeurs de français, le monde connaît des changements dont ils doivent tenir compte.

2. Pourquoi enseigner la francophonie ?

2.1. Évolutions géopolitiques et globalisation

Depuis un certain temps déjà, l'influence de la France a tendance à faiblir. Sa langue n'est plus la seule de la diplomatie depuis bientôt un siècle, plus précisément depuis le traité de Versailles rédigé à la fois en français et en anglais. Dans les domaines intellectuel, littéraire et artistique aussi son prestige s'amenuise. Ne trouvons-nous pas par le passé plus de grandes figures françaises dont l'aura s'étendait bien au-delà des frontières hexagonales ? La perception de la culture française contemporaine comme une de celles qui comptent le plus dans le monde n'est plus universellement partagée. Par exemple, le magazine *Times*³ dans son

² Nous avons effectué en janvier 2008 une enquête auprès de 7 classes provenant de 4 universités pour un total de 161 étudiants. Les questions portaient sur les cours de français général, pas ceux de civilisation.

³ *Times*, décembre 2007.

édition européenne est même allé jusqu'à titrer « La mort de la culture française ». On peut donc dire que l'apprentissage du français uniquement comme moyen d'accès à la culture française a perdu une partie de son intérêt.

D'autre part, on constate que la globalisation s'accompagne d'une promotion de ce qu'on appelle le « tout-anglais ». Considérant qu'il est la seule « langue internationale », son apprentissage est favorisé aux dépens des autres langues, y compris du français. Quand Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, déclare en 1997 que les Français doivent cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère⁴, force est de constater que la domination de l'anglais est bien établie.

Au vu de cette situation la promotion du français ne passe plus par « l'universalité de la langue française » qu'on aurait pu croire possible aux XVII^e-XIX^e siècles. Aujourd'hui, elle devrait au contraire s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle. Il faut se rappeler que la langue française a la chance d'être partagée par différents peuples francophones qui illustrent cette diversité. Ceci peut désormais représenter un atout pour le français, en proie à certaines difficultés.

2.2. Apports de l'enseignement de la francophonie

L'intégration de la francophonie, synonyme de diversité culturelle et linguistique présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle se justifie pleinement d'un point de vue théorique. On peut se demander en effet comment il serait possible de promouvoir le français dans un monde dominé par l'anglais sans soi-même se faire au sein de la francophonie l'apôtre de la diversité linguistique. Ce que nous entendons par cette formule, c'est la reconnaissance des français présents dans les divers pays qui composent la francophonie. On ne sera donc pas surpris que les instances officielles de cette dernière se posent en défenseurs de la diversité linguistique et culturelle. Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) écrit⁵ ainsi que « La Francophonie, ce n'est pas seulement la défense de la langue française. C'est, à travers et par la promotion de la langue française, l'engagement en faveur de la diversité linguistique et, au-delà, de la diversité culturelle et du dialogue des cultures. » Dans la même logique, les pays francophones ont joué un rôle de premier plan dans l'approbation par l'UNESCO en 2005 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

On notera aussi que l'étude de la francophonie, présente sur les cinq continents, permet d'ouvrir les apprenants à d'autres horizons, à des régions du monde et des pays qu'il y a peu de chances qu'ils aient découverts par d'autres biais. Ceci ne peut que leur être bénéfique.

Enfin, l'idée de la diversité du français et la reconnaissance de cette diversité peuvent rassurer les apprenants. Elles montrent qu'on peut devenir francophone tout en conservant ses racines et parler cette langue sans forcément se fondre complètement dans le moule franco-français.

⁴ Déclaration faite le 30 août à La Rochelle au cours de l'université d'été du Parti socialiste.

⁵ Introduction du rapport d'activités 2002-2004 du Secrétaire général de la Francophonie, déposé en 2004 à Ouagadougou lors du X^e sommet de la Francophonie.

3. Comment l'enseigner ?

3.1. Tour d'horizon des manuels enseignant la francophonie

On trouve bien sûr des méthodes et des manuels de langue présentant la francophonie. Au Japon, quelques ouvrages récents l'abordent très brièvement. À travers des textes, ils font découvrir certains aspects de la culture, l'histoire ou la géographie de la France. En fin d'ouvrage on en trouve un, consacré à la francophonie. C'est le cas par exemple dans *La France multicolore*⁶ ou encore *Amicalement bis*⁷. Si ces publications ont le mérite d'aborder ce sujet, cela se limite à une présentation rapide de généralités sur la francophonie dans laquelle on se borne à nommer les régions et pays francophones dans le monde sans parler de leur diversité culturelle et linguistique. On trouve cependant une seule exception au Japon : *Brise-glace*, un manuel ne traitant que de sujets francophones autres que la France. Son intrigue et ses personnages⁸ évoluent à Montréal, au Québec.

En France, les méthodes récentes à vocation mondiale contiennent pratiquement toutes une carte de la francophonie. Parfois, c'est une leçon entière qui est consacrée à la question⁹.

Quelques ouvrages destinés à l'apprentissage de la francophonie ont été publiés. Ceux de la série *Civilisation progressive de la francophonie*¹⁰ regroupent des textes, adaptés au niveau visé par le manuel, qui présentent divers pays francophones et certains aspects de leurs cultures. *La francophonie*¹¹, un petit livre de lecture facile, fait un tour d'horizon du français et de la francophonie. Cependant, aussi intéressants soient-ils, leur volume et le niveau de langue requis pour leur lecture restreignent le champ de leur utilisation en cours. Nous avons donc réfléchi à différents moyens d'introduire la dimension francophone dès la première année d'enseignement.

3.2. Activités que nous proposons

Pour introduire la francophonie dans nos classes de débutants, nous utilisons principalement trois types d'activités.

Les jeux de devinettes ou « quiz » composent la première. Nous proposons des séries de questions en langue maternelle portant sur différents aspects de la francophonie et du français. Cette activité qui présente l'avantage d'être ludique peut se pratiquer en début d'année, afin de faire entrer les apprenants dans le bain, ou en fin de semestre pour un retour sur ce qui a été étudié précédemment.

⁶ Y. FUKUSHIMA, K. SUZUKIDA, *La France multicolore*, Éd. Seizansha, 2008.

⁷ N. SAWADA, L. LATTANZIO, M. KUROKAWA, *Amicalement bis*, Éd. Surugadai, 2002.

⁸ Notons que sur les enregistrements du CD fourni avec le manuel, les personnages ont un accent « international », qui n'est pas local.

⁹ S. POISSON-QUINTON et al., *Festival 1*, CLE international, unité 5 leçon 20.

¹⁰ J. NOUTCHIÉ NJIKÉ, *Civilisation progressive de la francophonie, Niveau intermédiaire*, Éd. CLE International, Paris, 2003. J. NOUTCHIÉ NJIKÉ, *Civilisation progressive de la francophonie, Niveau débutant*, Éd. CLE International, Paris, 2005.

¹¹ J. L. JOUBERT, *La francophonie*, Éd. CLE International, Paris, 1998. Une version annotée en japonais par N. NISHIYAMA et N. MIURA a été publiée chez Daisanshobô en 1999.

Par ailleurs, nous organisons tout au long de l'année un « voyage » dans la francophonie à travers une série de séquences pédagogiques basées sur de petits textes en français. Chacun d'entre eux présente un sujet sur la francophonie : un pays, une région, ses aspects culturels, géographiques, historiques ou encore des personnes célèbres qui en sont originaires. L'étude de ces éléments, permet aux apprenants d'acquérir des notions de base sur la francophonie. Nous avons pris soin de rédiger ces textes dans une langue suffisamment simple pour rester à leur portée. Viennent ensuite des séries de questions, d'abord fermées puis ouvertes, qui permettent de vérifier la compréhension des points essentiels des écrits. Nous proposons enfin, toujours en français, la découverte d'un court document « littéraire » authentique. Il peut s'agir d'un poème ou d'une chanson représentative qui illustre le point culturel abordé précédemment. Un écrit de Léopold Sédar Senghor vient par exemple compléter la partie sur l'Afrique noire francophone. Cette dernière étape n'a pas pour but une compréhension écrite détaillée mais plutôt d'offrir une ouverture.

En dernier lieu, il est possible de conduire des activités mettant à profit les nouvelles technologies, dans notre cas, il s'agit de la toile. Nous l'utilisons comme support pédagogique pour faire réaliser à nos apprenants des tâches Internet ayant pour thème la francophonie. Ils doivent par exemple collecter diverses informations (population, superficie, capitale, monnaie utilisée...) sur des pays¹² qui en font partie. Ceci leur permet de découvrir ou mieux connaître l'espace francophone, une réalité sur laquelle ils ne possèdent souvent que des notions assez vagues. Nous exploitons ensuite les résultats de ces recherches en ligne pour faire communiquer à l'oral les apprenants. Il est aussi possible de s'en servir pour un travail de création (sous forme de compte-rendu écrit ou d'exposé devant la classe par exemple).

Ainsi, sans nier l'importance de l'enseignement de la culture française en cours de FLE, il nous semble profitable d'y ajouter la francophonie, ceci dès la première année. En effet, tout en permettant une plus grande ouverture sur le monde, de par les idées de la diversité linguistique et culturelle dont elle est porteuse, elle représente face à l'idéologie du tout-anglais une chance pour le français et son enseignement.

Notons enfin que notre public est demandeur pour ce type de démarche puisque 85 %¹³ des étudiants que nous avons interrogés se disaient intéressés par la francophonie et souhaitaient qu'on leur en parle en cours. Il serait dommage de ne pas nous engouffrer dans la brèche et profiter de cette chance.

¹² Pour ce travail, nous nous sommes par exemple servis comme support pédagogique des sites de l'OIF (<http://www.francophonie.org/oif>), de l'Atlas géographique mondial (<http://www.atlasgeo.net>) et du ministère français des Affaires étrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr>). cf. *Mission Internet* (S. Komatsu et G. Delmaire, Éd. Surugadai, 2008), leçon 20.

¹³ Toujours selon notre enquête, 34 % sont « très intéressés », 51 % « assez intéressée », 9 % « moyennement intéressés », 5 % « pas très intéressés » et 1 % « pas du tout intéressés ».